



CONSEIL 3

1. En rencontre de Conseil d'Administration, vous pouvez, individuellement en soutien à votre cause, investir 20\$ ou 25\$. Le cumulatif (8 X 25\$= 200\$) vous permettra d'acheter un contrat d'assurance vie au bénéfice de votre fonds.
2. Tenez une activité de financement et transférez les revenus nets en l'achat d'un contrat d'assurance vie.